

Le Billet

de la Société culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
 Vice-Pdt : Samuel Montagne, 185 Puech-Cabrier 81210 Roquecourbe
 Trésorier : Jean-Pierre Carme, 46 route de Sémalens 81710 Saix
 Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
 Directeur de la publication : Didier Serres
 Expédition du Billet : Nicole et Jean-Pierre Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult, 81100 Castres - Courriel : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.fr

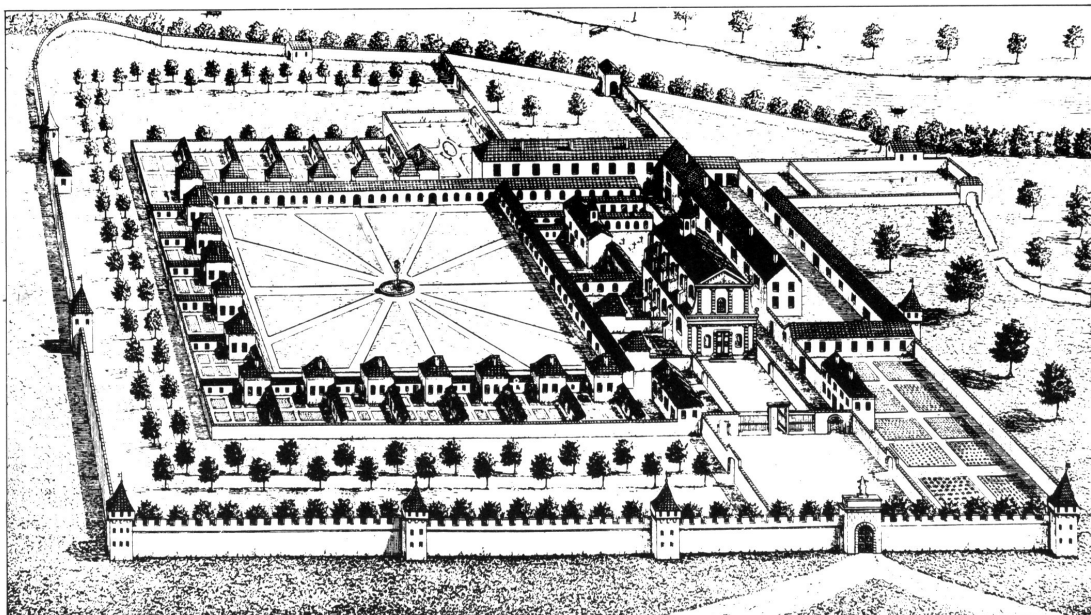
Une fois encore, nous avons été dans l'incapacité de tenir en janvier la conférence prévue. Veuillez nous en excuser, mais nous n'y pouvons rien.

Pour l'avenir, nous nous abstiendrons de publier tout programme tant que la situation ne se décantera pas quelque peu.

Comme au cours des derniers mois, nous essayerons de vous fournir mensuellement des études un peu plus longues qui vous aideront à passer, nous l'espérons, cette période dépourvue d'activités culturelles. Si vous avez des textes à publier ou des sujets d'histoire locale (documents, lettres, relation d'événements, histoires familiales, même à rédiger), n'hésitez pas à nous en faire part ! Nous les publierons.

À propos de la Chartreuse

La fermeture de la Chartreuse lors de la Révolution, suivie de la dispersion de ses biens mobiliers, de la vente et de la destruction de ses biens immobiliers, a laissé, ici ou là dans la région, des témoignages de sa splendeur passée. Nous avons longuement évoqué dans l'ouvrage sur la cathédrale Saint-Benoît publié à l'occasion de son 300e anniversaire les nombreux tableaux, les retables ou éléments de retables, les meubles et boiseries qui en provenaient, et qui seront un jour prochain, nous l'espérons, restaurés. Nous avons évoqué aussi dans le cahier que nous avons consacré à l'église Saint-Jacques de Villegoudou le beau tableau représentant saint Bruno en prière. Aujourd'hui, nous vous présentons ci-dessous des témoignages moins connus, plus inattendus, de cette présence cartusienne dans la région.



Les portraits restaurés des frères Tixier

L'*Espace patrimoine Les Chartreux* de Saix abrite les portraits de deux prieurs chartreux, Dom Pacific et Dom Antoine Tixier. Ces tableaux viennent d'être restaurés grâce aux actions de sensibilisation de l'ARCESPS (Association de recherche cartusienne, d'étude et de sauvegarde du patrimoine saïxol), et aux efforts consentis par la ville de Saix pour son patrimoine, avec l'aide de la *Société culturelle du Pays Castrais* (subvention de 1 090 €, soit 15 % du coût de restauration).

Mais qui étaient ces deux prieurs chartreux ?

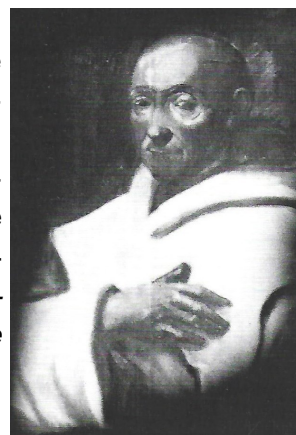
La famille Tixier est établie dès le XIV^e siècle dans la ville de Felletin, haut-lieu de la tapisserie, situé autrefois dans le comté de la Marche et aujourd'hui dans le département de la Creuse : Jacques Tixier est déjà consul de la ville en 1479. En 1570, Jean Tixier est qualifié de *bourgeois de Felletin et seigneur de Lavault*. Dans la première moitié du XVII^e siècle, un François Tixier de Lavault est conseiller du roi et maître des Eaux et Forêts de la Basse-Marche.

Vers les années 1580-1585, Jean Tixier engendra trois fils qui connaîtront tous trois une remarquable ascension dans l'ordre cartusien.

Dom Léon Tixier (? – 1649)

Dom Léon Tixier, dont nous ignorons le prénom de baptême et la formation, prononce ses vœux en 1600 à la Grande Chartreuse. Il est alors envoyé comme vicaire à la chartreuse de la Rose, près de Rouen, puis devient en 1616 prier de la chartreuse de la Sainte-Trinité à Dijon, dont il assure la restauration. Il occupe ensuite les charges successives de prier de la chartreuse de Lyon (1619-1643) et enfin de prier de la Grande Chartreuse et donc de ministre général de l'ordre (1643-1649). À sa mort le 12 décembre 1649, le chapitre général fait en ces termes son éloge : *Dom Léon Tixier gouverna l'ordre avec une singulière prudence et une grande autorité ; rarement la Grande Chartreuse eut à sa tête un tel modèle.*

Portrait conservé à la Grande Chartreuse >>>



Dom Pacifique Tixier (vers 1580-1642)

Jean-Baptiste Tixier fait ses études au collège de Billom, près de Clermont-Ferrand, premier collège jésuite créé en France (1555), et les poursuit à Bourges. Voulant devenir moine, il hésite un temps entre les franciscains et les chartreux et entre finalement à la chartreuse de Port-Sainte-Marie (Pontgibaud, Puy-de-Dôme). Il y choisit comme nom de religion Pacifique, prénom d'un troubadour, compagnon de saint François d'Assise. Il est ordonné sous-diacre chez les jésuites de Billom le 31 mai 1597, puis prêtre dans l'église des franciscains de Clermont le 6 avril 1602. Revenu à Port-Sainte-Marie, il devient successivement procureur (1602), vicaire (1603). Il accède ensuite au priorat de la chartreuse de Villefranche, en Rouergue (1614-1615) et revient comme prier à Port-Sainte-Marie (1615-1620). De là, il rejoint la nouvelle chartreuse Notre-Dame de la Miséricorde de Bordeaux, recréée à partir de 1611 et dont il sera le premier prier (la précédente, fondée en 1383 avait été fermée par les Anglais). Il est transféré en 1627 comme prier de la chartreuse de Toulouse et devient en outre visiteur de la province de Toulouse. Il termine son existence à Toulouse le 27 octobre 1642.

<<< Dom Pacific Tixier - Portrait conservé à Saix.



Dom Antoine Texier (vers 1585-1655)

Suivant les traces de ses frères, il entre comme novice à la chartreuse de Vauclaire, fondée en 1328 en Périgord,



près de Montpon-Monestrol. À peine a-t-il commencé son noviciat que le prieur de la chartreuse de Toulouse l'appelle pour en faire son grand chantre, car sa voix est magnifique. Il fait profession dans cette abbaye où on lui confie la charge de sacristain. Après quelques années il devient prêtre puis est nommé procureur et rejoint la chartreuse de Villefranche en Rouergue (à l'époque sans doute où Dom Pacifique en est le prieur). Il revient ensuite quelque temps à Toulouse et est nommé prieur de la chartreuse de Rodez (1617-1627) puis de celle de Cahors (1627-1640 et 1643-1645), assurant un court intermède à la chartreuse de Bordeaux (1641-1642). Son second séjour à Cahors est interrompu en 1645 par la mort de son frère, Dom Pacifique. Il lui succède à la chartreuse de Toulouse qui avait été sa maison de profession, devenant aussi à son tour visiteur de la province d'Aquitaine. Il décède le 12 décembre 1655.

<<< Dom Antoine Tixier - Portrait conservé à Saïx.

Pour appréhender le rôle tenu par les deux prieurs dans leurs dernières années de leur vie, il convient de rappeler brièvement l'histoire de la chartreuse de Toulouse :

En 1569, les religieux chassés de la chartreuse de Castres par les huguenots s'installent temporairement à Toulouse

dans l'ancien collège de Moissac et font part aux capitouls de leur désir de s'établir dans la ville. Le 21 février 1569, les capitouls décident d'organiser des quêtes afin de réunir 2 000 livres pour les aider à s'implanter définitivement. L'achat aux bénédictins de Moissac du prieuré de Saint-Pierre (des Cuisines) est réalisé dans ce but le 2 avril 1569 pour 2 500 livres. Le cardinal Georges d'Armagnac, archevêque de Toulouse, approuve le 22 mai 1569 la translation du couvent de Castres à Toulouse. Mais c'était sans compter sur les interminables procès qui, pendant trente ans opposent les chartreux et l'abbaye de Moissac, empêchant ainsi la construction du nouveau monastère. Dès la fin de l'année 1571, les moines quittent donc Toulouse pour les chartreuses les moins éloignées et les plus sûres : Glandier en Limousin, Vauclaire en Périgord et Villefranche en Rouergue ; quelques-uns se replient sur leurs possessions d'Escoussens pour assurer l'administration de leurs biens encore disponibles.

En 1600, les chartreux commencent enfin à bâtir leur nouveau monastère de Toulouse. La première pierre de l'église, placée sous l'invocation de sainte Marie et saint Paul Ermite, est posée le 28 mai 1607. L'édifice est consacré le 20 mai 1612 par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Un accord intervenant finalement entre les bénédictins de Moissac et les chartreux de Toulouse, le prieuré de Saint-Pierre-des-Cuisines est uni en 1617 à la chartreuse voisine.

Toutefois, dans l'esprit des moines et de leur hiérarchie, cette chartreuse reste la chartreuse de Castres transférée à Toulouse. C'est d'ailleurs du Castrais qu'elle tire l'essentiel de ses revenus.

Peu avant sa mort, Dom Pacifique Tixier (†1645), le prieur de Toulouse, profitant de circonstances plus favorables, décide d'un prochain retour à Castres. Ce n'est cependant qu'en 1647, deux ans après son décès, que l'ordre des chartreux peut rentrer en possession de ses biens, notamment ceux où était implanté précédemment leur couvent, sur le territoire de la paroisse de Saïx. Dom Antoine Tixier (†1655), successeur de son frère à Toulouse, peut y célébrer de façon symbolique une première messe dès le 6 octobre 1647. Il faut cependant attendre 1674 pour que le Chapitre général des chartreux officialise la nouvelle érection du couvent de Castres, ce qui enlève à celui de Toulouse, qui est maintenu, la majeure partie de ses ressources.

Ainsi les deux prieurs successifs Dom Pacifique Tixier et Dom Antoine Tixier ont-ils été les acteurs principaux du retour de la chartreuse en Pays Castrais.

Texte rédigé à partir d'informations fournies par Jean-Paul Alary

Présence cartusienne au temple de Revel

Au presbytère protestant de Revel, sont conservés les anciens registres du consistoire de Revel. Le premier commence par un *Précis historique de l'Église protestante de Revel de 1793 au 9 novembre 1806*. Il y est dit que le consistoire de Revel, lors de sa délibération du 1^{er} janvier 1793, n'a pas perdu de vue le projet de construction d'un temple. Deux membres du consistoire, M. Sers et M. Lacombe, sont chargés d'acheter une vieille maison rue des Affacheries (actuellement rue du Temple) au nom du consistoire, la mairie de Revel ne pouvant fournir aucun édifice national. Une convocation générale a lieu en fructidor an X (août 1802) au cours de laquelle les héritiers Lacombe offrent de céder cette maison. La construction du temple commence en vendémiaire an XI (septembre 1802) et s'achève en prairial an XI (mai 1803). Le temple est inauguré le 30 prairial an XI (19 juin 1803). Le *Précis historique* est suivi d'un *État des recettes et dépenses*. Dans la liste des dépenses, une ligne attire l'attention : *Achat de pierre de taille de la chartreuse de Castres ou port, y compris la chaire et la fermeture du portail* pour la somme de 847,50 F. La date exacte d'achat n'est pas précisée. Il est probable qu'il a eu lieu entre le moment de l'offre de cession de la vieille maison et le début de la construction du temple soit fin 1802 ou début 1803.

Des éléments de la chaire ?

Le texte indique dans cet achat de pierre de taille « y compris de la chaire ».

Dans le jardin du presbytère protestant de Revel, une pierre sculptée de qualité fait penser par sa forme à un socle de chaire. Elle est composée de deux éléments : une partie supérieure comprenant une corniche moulurée et une partie inférieure en forme de cul de lampe encastrable dans un mur. La pierre repose sur le sol.



La chaire existant dans ce temple jusqu'en 1989 était une chaire en noyer typiquement protestante du début du XIX^e siècle. Lors des travaux importants qui ont été menés à cette époque, la chaire a été supprimée et donnée au Musée du protestantisme de Ferrières où elle a été installée en 1993 dans la Maison du Luthier. Elle a été ensuite démenagée dans le nouveau musée. Y manquent les éléments supérieurs décorant l'abat-voix. Lors du démontage de cette chaire, ont été découvertes puis remises en place deux pièces de bois moulurées, considérées du XVII^e siècle, installées dans

la cuve et sans aucune utilité. Ces pièces de bois proviendraient d'une chaire antérieure. Les protestants revélois pensent qu'il s'agirait d'éléments de la chaire de l'ancien temple de Revel détruit en 1685. Mais en quoi consistait l'achat fait à Castres en 1802-1803 ? Comprendrait-il seulement le socle d'une chaire et son escalier d'accès en pierre ?

L'encadrement du portail

Le texte précise en outre : *y compris la fermeture du portail*.

Les gonds, supportant les vantaux de la porte d'entrée du temple sont dans leur pierre d'origine. Ceux-ci sont dits à *turlupet* et remontent vraisemblablement au XVII^e siècle. Cela signifie que la totalité de l'encadrement de la porte avec son cintre est bien aussi du XVII^e siècle. Celle-ci a été fortement remaniée en mars 1893 par l'ajout d'une *décoration en pierre de taille dans le tympan d'arcade*. Effectivement, le cintre du portail est décoré d'une Bible ouverte entourée d'une palme et d'une branche d'olivier. La clef de voûte porte une feuille d'acanthé.

Gond à turlupet >>>





À l'intérieur du temple, au-dessus de la tribune de l'orgue, une autre clef de voûte orne le cintre de la porte : une tête d'ange souffleur aux ailes déployées.



L'encadrement de la porte d'entrée et ses gonds pourraient donc probablement provenir de la Chartreuse.

Entre démolitions et reconstructions, les pierres voyagent souvent à travers l'histoire. De la chartreuse au temple, le chemin est encore plus chaotique. Le peu de documents ne permet pas d'établir des hypothèses vérifiables, mais laisse notre esprit vagabonder.

D'après un texte de Maggay Nogarède, vice-présidente de l'Église réformée du Lauragais

L'Élixir végétal du frère Lafforgue

Les archives municipales de Saïx conservent une curieuse notice publicitaire publiée, probablement avant 1797, par un citoyen Lafforgue et vantant les vertus d'une *Essence végétale* ou *Élixir végétal de Chartreuse* : *Le citoyen Lafforgue, ex-chartreux, compose cet élixir, et reste à Saïx, Mairie dudit lieu, Arrondissement Communal de Castres, Préfecture du Tarn.*

Cette *Essence végétale* se veut certainement un concurrent local de l'*Élixir végétal de la Grande Chartreuse*, fabriqué depuis 1737 par les moines chartreux dans leur maison-mère du Dauphiné.

V E R T U S E T U S A G E
D E L ' E S S E N C E V É G É T A L E
O U
É L I X I R V É G É T A L D E C H A R T R E U S E .

PREMIÈREMENT, cet Elixir est incorruptible, pourvu qu'on le garde bien bouché, et fait tout l'effet que l'on peut attendre d'un véritable Alexiaire, pour réparer les esprits ou les rappeler, et rien ne peut être supérieur à ce Cordial.

SECONDEMENT, Il est souverain dans les apoplexies et dans toutes les syncopes où la vie est prête à s'éteindre,

On en donne une cuillerée de table tout pur dans les apoplexies, et dans tous les cas où les esprits et le cœur sont enveloppés d'une humeur gluante et catarrheuse, et dans tous les accidents où il faut un prompt secours.

Dans les grandes palpitations et défaillances de cœur, dans les grands maux d'estomac et dans les grandes indigestions, dans les accidents moins pressans, on en prend la même dose mêlée avec un peu de syrop de capillaire, mais il fera beaucoup plus d'effet étant pris tout pur.

Dans les apoplexies, on desserre les dents du malade, et on fait couler tout doucement une cuillerée de cet Antidote tout pur; on réitère après quelque temps, si cela est nécessaire, et que la connoissance ne soit pas revenue au malade: si la première prise ne rappelle pas les esprits, on en frotte sous le nez, sur le cœur et sur le creux de l'estomac. Il est rare que le malade ne revienne pas à la deuxième prise, ou tout au plus à la troisième.

La notice vante les qualités de cet élixir dont il a entrepris la fabrication : *souverain dans les apoplexies et toutes les synopes... dans les grandes palpitations et défaillances du cœur, dans les grands maux d'estomac... Il est encore bon pour les maladies causées par les vers ou matières vermineuses qui attaquent les enfants..., aux femmes pour faciliter l'accouchement..., pour les fièvres intermittentes.*

Mais qui était ce citoyen Lafforgue ?

Jean ou Jean-Baptiste Lafforgue est né le 27 septembre 1759 à Savignac, petit village de Lomagne voisin de Beaumont (actuel département du Tarn-et-Garonne) de Jean-Jacques Lafforgue, chirurgien, et de Jeanne Marie Massoc. Nous ne savons rien de sa formation scolaire, sans doute effectuée dans un collège de la région, ni de son éventuel apprentissage, réalisée peut-être dans sa famille (les chirurgiens confectionnaient souvent des médicaments d'usage externe), puis de sa formation religieuse chez les chartreux. Le 24 juin 1787, sa profession solennelle de frère convers ou frère lai est célébrée à la chartreuse de Castres. Sans doute le nouveau frère est-il affecté à la pharmacie du couvent, pharmacie importante et bien équipée, comme le montre l'inventaire qui en a été fait au début de la Révolution : ... *dans la première pièce deux grands contoirs bois de noyer, cent vingt cinq bouteilles ou fioles de verre, cent trente vases de fayance blanche de moyenne grandeur avec différentes drogues dedans, plus soixante huit boîtes contenant des racines et des simples, quatre grands vases d'étain pesant ensemble trois cents livres avec des drogues dedans.*

Plus dans le premier laboratoire une table ronde de marbre et une pierre servant à faire le chocolat, trois mortiers de marbre et un de fer avec son pilon et une bassine cuivre ;

Plus dans le second cinq alambics dont trois de verre et deux de cuivre et plusieurs autres outils de pharmacie de peu de conséquence et de valeur ;

Et enfin dans le troisième laboratoire y avons trouvé cinquante cinq grosses bouteilles de verre de différente grandeur...

Dans les premiers temps de la Révolution, le frère Lafforgue fait partie de la dizaine de moines (sur près de 30) déclarant, le 1^{er} avril 1791, vouloir garder la vie commune. En octobre 1792, il sera néanmoins, comme ses confrères, contraint de quitter le couvent, désormais converti en maison de détention de prêtres.

Rendu à la vie civile, Jean-Baptiste Lafforgue s'établit à Saïx où il apparaît pour la première fois comme *pharmatien* à titre de témoin dans un acte de décès du 21 germinal an V (10 avril 1797). Mais il ne figure jamais dans les recensements des apothicaires du département réalisés à cette époque et prend rapidement la qualité, moins contraignante, de *marchand droguiste* (notée dans un acte de 1803). On le retrouve à Saïx en 1813 comme propriétaire et conseiller municipal et il ne figure plus dans les documents de la commune après 1821. En 1832, il habite Villematier, dans la commune de Villemur (Haute-Garonne), village où il y décède le 20 novembre 1840 à l'âge de 81 ans.

Article rédigé en utilisant l'étude détaillée publiée par l'ARCESPS dans son cahier Histoire et mémoire de Saïx 2020-2021 (en vente auprès de cette association).

Pour se maintenir en bonne santé

En cette période de Covid 19, quoi de mieux que de respecter les règles de sagesse sur l'hygiène de vie et l'alimentation proposées dès le XVIII^e siècle dans un texte relevé par Émile Jolibois (Arch. dép. du Tarn, 23 J 89). Et de respecter en sus les règles de distanciation et le port du masque... !

Texte communiqué par Patrice Laval

Avant de sortir de ta couche,
Tousse, crache et te mouche,
Prends ta robe et, pour être au chaud,
Du lit haut ne fais qu'un saut.
Te peigne, te brosse et te frotte,
Des yeux, du nez ôte la crotte.
Frotte aussi tes lèvres et tes dents
Et par dehors et par dedans.
Avant que rien en ton corps entre
Vide ta vessie et ton ventre. (...)

La bouche en fait plus mourir
Que le glaive en fait périr.
Prends le vin frais, chaud le potage.
Ne mange guère de fromage
Ni jamais sans appétit (...)
Après dîner demeure coi,
Après souper, promène-toi.
Au matin, les monts et les paysages,
Au soir les ruisseaux et les ombrages.